

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 17 juin 2011

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-6-2-2

Service consulté

CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE COLMAR, FECHT ET RIED 2010-2013 : PARC DES EXPOSITIONS - RÉAMÉNAGEMENT DU HALL 1 ET CRÉATION D'UN ESPACE DE CONGRÈS (VILLE DE COLMAR)

Résumé : Il est proposé d'accorder, dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried 2010-2013, une subvention de 880 000 € en faveur de la Ville de COLMAR pour la création d'un Centre de Congrès au Parc des Expositions de COLMAR

Le Hall n°1 du Parc des Expositions de COLMAR permet l'organisation de foires et de salons avec l'Espace Congrès et les autres halls d'exposition qui lui sont attenants.

L'aspect et les potentialités de cet espace ne répondent plus aux besoins des utilisateurs.

Par ailleurs, la demande existante pour accueillir des congrès importants ne peut actuellement être satisfaite dans la région de COLMAR.

Aussi, la Ville de COLMAR, propriétaire des lieux, a souhaité engager un projet de requalification et de transformation en profondeur du Hall n°1 ainsi que des autres espaces existants : l'objectif est de créer un Centre de Congrès équipé d'une tribune télescopique d'une capacité maximale de 1500 places assises environ, d'une scène munie d'une sonorisation adaptée, d'éclairages et des dispositifs techniques et décoratifs appropriés, tout en respectant les normes actuelles en matière de sécurité, d'accessibilité et d'isolation.

Cet équipement polyvalent est également destiné à être utilisé lors des foires et expositions habituellement organisées à COLMAR, ainsi que pour tout autre spectacle.

Les travaux ont démarré en novembre 2010 et devraient s'achever en juillet 2011.

Le coût total prévisionnel du projet s'élève à 4 400 000 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Subvention Région Alsace	440 000 €	(10 %)
Subvention Département du Haut-Rhin	880 000 €	(20 %)
Autofinancement	<u>3 080 000 €</u>	(70 %)
Total	4 400 000 €	(100%)

Une subvention de 880 000 €, représentant 20 % du montant total du projet, a été approuvée pour ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried 2010-2013.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- de donner votre accord sur l'attribution d'une subvention de 880 000 € en faveur de la Ville de COLMAR pour la création d'un Centre de Congrès au Parc des Expositions de COLMAR ;
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 JUIN 2011

**Contrats de Territoires de Vie
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV00010	COLMAR Création d'un centre de congrès au Parc Expo de Colmar Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 440 000,00 €	4 400 000,00	20%	880 000,00
			Total	880 000,00